AVOCATS SANS FRONTIERES
France

*Là où la défense n'a plus la parole*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2016

# HOMMAGE

## Me Jacques Maisonneuve

Membre fondateur d'Avocats Sans Frontières France

Jacques Maisonneuve nous a quittés cette fin décembre 2016.

A l'ami, à l'avocat, et au membre fondateur d'Avocats Sans Frontières France, nous voulons rendre hommage.

Ses qualités humaines qu'il avait su incarner dans sa profession et transporter dans notre Association nous ont permis de grandir ensemble et de construire un modèle harmonieux et efficace; sous son influence nous sommes devenus des "acteurs" de notre ambition de Justice aussi bien dans notre organisation que dans nos actions; son concept de Fête des Droits de l'Homme (Beaulieu Sur Dordogne 2010 et 2011) nous a enthousiasmés en fédérant autour de nous citoyens, artistes et élus.

Le goût du progrès partagé, du respect de tous, l'humour en prime, l'avaient rendu indispensable à ASF France dont il est resté administrateur jusqu'à la fin.

Nous garderons précieusement en mémoire son souvenir avec son épouse Laurence et ses enfants, Philippe, Olivier et Chloé, qui ont concouru à nos travaux et continuent à demeurer parmi nous.

François CANTIER, Président d'ASF France

# HOMMAGE

## Me Nathalie MULLER

Membre d'Avocats Sans Frontières France

Nathalie Muller est partie le 18 février 2016

Investie dans notre Association depuis des années, vive, intelligente, attachante, toujours disponible, elle était devenue le symbole de l'Avocat engagé dans les actes plus encore que dans les mots.

C'est bien trop tôt qu'elle a franchi l'ultime frontière pour nous tous qui rêvions de continuer à partager avec elle notre aventure éthique.

Nous conserverons précieusement son souvenir de femme libre, amicale et enthousiaste.

François CANTIER, Président d'ASF France

# SOMMAIRE

**LE MOT DU PRESIDENT** ..... 5

**NOTRE ORGANISATION** ..... 6-7

**LES HOMMES & LES FEMMES D'ASF FRANCE** ..... 8-9

**PROJETS EN AFRIQUE**

Cameroun : « Lutte contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité du genre » (LUDOSIG) ..... 10-11

Côte d'Ivoire : « Promotion et Protection des défenseurs des droits de l'Homme » (PRODEF) ..... 12-13

Nigéria : « Lutte contre la torture » (PROCAT) ..... 14-15

Tchad : « Programme d'Assistance et d'accès au Droit pour les Enfants et les Femmes » (PADEF) .... 16-17

**PROJETS EN ASIE**

Cambodge : « Accès au droit pour tous et défense des plus démunis » ..... 18-19

Laos : « Renforcer les compétences et le rôle des avocats dans le système laotien » ..... 20-21

**PROJETS EN EUROPE**

France : « Appui juridique aux migrants » ..... 22

Grèce : « Appui juridique aux migrants » ..... 23

**LE RÉSEAU ASF** ..... 24

**LA FRANCOPHONIE & ASF France** ..... 25

**LA FORMATION CONTINUE** ..... 26-27

**NOS ÉVÉNEMENTS EN 2016** ..... 28

**ASF FRANCE & LES CDAD** ..... 29

**LES PARTENARIATS** ..... 30

**LES FINANCES** ..... 31-32

**ASF FRANCE A BESOIN DE VOUS** ..... 33

# LE MOT DU PRESIDENT

*L'association Avocats Sans Frontières France a vu ses activités croitre en cette année 2016.*

*Pour la première fois, Avocats Sans Frontière France a été à l'initiative d'un projet sur la France, dans le but de permettre un meilleur accès au droit des migrants, en partenariat avec le Barreau et les associations présentes sur le terrain, notamment à Calais. Ce combat essentiel pour le respect des droits des migrants s'est prolongé par une action conjointe avec Médecins du Monde dans les camps de réfugiés en Grèce.*

*Notre association a poursuivi ses actions à l'étranger, au Cambodge, au Laos, au Cameroun, au Nigéria, au Mali, et a mis en place de nouveaux projets en Côte d'Ivoire et au Tchad.*

*Ces activités ont toujours pour objectifs de défendre les droits des plus vulnérables en particulier des mineurs, des femmes, des migrants et des homosexuels.*

*Avocats Sans Frontières France lance un appel à tous les citoyens qui refusent la violence faites aux plus faibles et rêvent d'un monde de justice et de liberté .*

*François CANTIER*

# AVOCATS SANS FRONTIERES France

**est une association de solidarité internationale**

**régie par la loi de juillet 1901.**

## NOTRE HISTOIRE

**1992** Création du mouvement Avocats Sans Frontières en Belgique

**1998** Création d'Avocats Sans Frontières France (ASF France)

**2004** ASF France obtient le statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social de l'Organisation des Nations Unies

**2005** En avril, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) accorde à ASF France le Statut Consultatif en reconnaissance pour ses activités en partenariat avec les acteurs locaux de pays francophones. En septembre, ASF France est élue à la présidence des Organisations Internationales Non Gouvernementales de al mission « Paix, démocratie et droits de l'Homme » auprès de l'OIF

**2008** ASF France fête ses 10 ans et lance l'Observatoire International des Avocats en partenariat avec le Conseil National des Barreaux, l'Ordre des Avocats de Paris, le Consejo General de la Abogacía Española et le Consiglio Nazionale Forense

**2009** Mise en place du Réseau Avocats Sans Frontières www.asf-network.org

**2012** Statut consultatif auprès de l'Union Africaine

**2014** ASF France est réélue à la présidence de la mission « Paix, démocratie et droits de l'Homme » de l'OIF

**2016** Me François Cantier, représente en qualité de président d'ASF France, la société civile francophone au Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie

## NOTRE BUT

### ♦ AGIR AU NOM DE LA JUSTICE ET DE LA LIBERTÉ

A ce titre, nous assurons bénévolement la défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et qui ne dispose pas d'un avocat libre et indépendant pour la défendre. Notre mission consiste également à porter assistance aux avocats et défenseurs des droits de l'Homme menacés en raison de leur activité professionnelle.

### ♦ CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT

Nous intervenons partout dans le monde, dès lors qu'il est nécessaire de soutenir l'État de droit, l'institution judicaire ou le droit à un procès équitable. Nous avons toujours vocation à renforcer les capacités des acteurs locaux de la justice et du droit, en répondant à leurs besoins et en agissant à leurs côtés.

## NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

### ♦ DÉFENDRE LES CITOYENS ET LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

ASF France assure dans l'urgence la défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et qui n'a pas accès à un avocat indépendant. ASF France intervient également lorsqu'un avocat subit des attaques liées à sa profession : menaces, incarcérations, assassinat. En effet, au-delà de son statut d'avocat, c'est le citoyen qui est privé de défense et donc de justice.

### ♦ FAVORISER L'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

Promouvoir l'accès au droit fait partie de nos priorités, c'est pourquoi nous participons à la mise en place de systèmes d'aide juridique et judiciaire. Dans cette perspective, nous concourons à apporter aux personnes les plus vulnérables la protection du droit là où elle n'existe pas : mise à disposition de services juridiques (consultations itinérantes ou sédentaires), renforcement de systèmes judiciaires, sensibilisation de la population et des acteurs judiciaires…

### ♦ DÉVELOPPER L'AUTONOMISATION DES ACTEURS LOCAUX

Afin de renforcer durablement les capacités des acteurs locaux, ASF France leur apporte une formation initiale et continue adaptée à leurs besoins et à leurs difficultés particulières.

# LES HOMMES & LES FEMMES D'ASF FRANCE

## LE BUREAU

**Président et Fondateur**

François CANTIER

Barreau de Toulouse

**Secrétaire général**

Julien POURQUIE KESSAS

Barreau de Toulouse

**Trésorière** (début 2016)

Thérèse LEPRETRE

Barreau de Paris

**Trésorière**

Joëlle GRANDCLEMENT

Barreau de Lyon

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**BASTIEN RABNER Françoise**, Magistrat à Bastia

**BREJON Aude**, Doctorante à l'Université Paris 2 Vincennes

**CALONNE Marie-Hélène**, Avocat au Barreau Boulogne-sur-Mer

**CANTIER François**, Président d'ASF France

**DUNAC Pierre**, Avocat au Barreau de Toulouse

**FILLOLA Vincent**, Avocat au Barreau de Paris

**GOZZI Marie-Hélène**, Enseignante à l'Université Toulouse 1 Capitole

**GRANDCLEMENT Joëlle**, Avocat au Barreau de Lyon

**HOME MOUSSAVOU Bertrand**, Avocat au Barreau de Libreville

**JOMBWE Hugo**, Juriste

**LEPRETRE Thérèse**, Avocat au Barreau de Paris

† **MAISONNEUVE Jacques**, Avocat au Barreau de Corrèze

**MARTINEAU Christine**, Avocat au Barreau de Paris

**NICOD Jean-Claude**, Magistrat honoraire à Talence

**PANEFF Ivan**, Avocat au Barreau de Paris

**POULAIN Marie-Pierre**, Avocat au Barreau de Paris

**POURQUIE KESSAS Julien**, Secrétaire général/ Avocat au Barreau de Toulouse

**RABESANDRATANA Elisabeth**, Avocat au Barreau la Rochelle

**ROGER François**, Magistrat honoraire à Toulouse

**ROUCHY Noélie**, Magistrat à Paris

**SCHOENACKER ROSSI Isabelle**, Avocat Barreau Tarn et Garonne

**THIEBAULT Elise**, Journaliste à Paris

**TRUSSES NAPROUS Fabienne**, Avocat au Barreau de Tarbes

**VOISIN DAMBRY Marie-Paule**, Barreau Dieppe

## RÉDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Charlotte PAREAU - Assistante chargée de communication en service civique

# L'ÉQUIPE SIEGE 2016

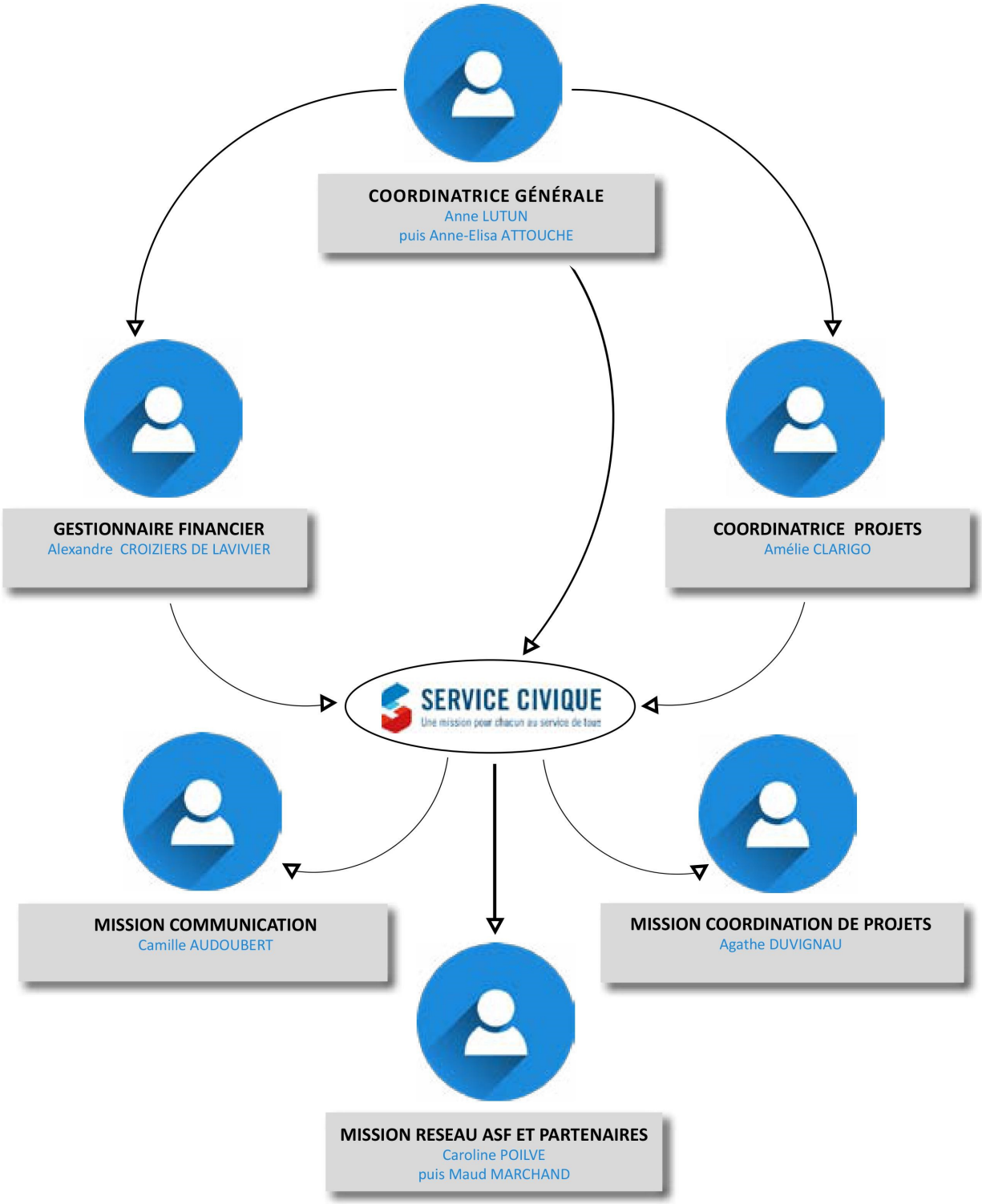

# CAMEROUN

## LUDOSIG : « Lutte contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité du genre »

## DONNÉES ESSENTIELLES DU PROJET

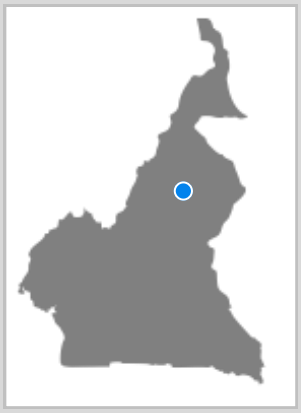

**Date de lancement:** Janvier 2015 **Date de fin :** Avril 2016

**Zone d'intervention :** N'Gaoundéré

**Coordinatrice projet :** CLARIGO Amélie

**Bailleurs :** Un monde par tous, Word Justice Project

**Responsable groupe :** MARTINEAU Christine

**Participants au projet :** Isabelle DURAND, Isabelle ROSSI SCHOENACKER, Amélie VILLAGEON

**Partenaire :** Alternatives Cameroun, REDHAC et Avocats Sans Frontières Suisse

## OBJECTIFS

Ce projet visait à :

- Combattre toutes les formes de discriminations (marginalisation, harcèlement, agression…) fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité du genre
- Renforcer le rôle et la légitimité des défenseurs appartenant à la communauté homosexuelle, bixesuelle, transgenre ou intersexe (LGBTI)

Remise de certificat de la formation aux techniques de plaidoyer

## RÉALISATIONS EN 2016

Un atelier de formation sur les techniques de plaidoyer utilisées par les défenseurs des droits de l'Homme a été réalisé à N'Gaoundéré

- 21 participants dont 18 activistes des Droits de l'Homme, 2 avocats et 1 représentant des autorités traditionnelles, ont été sensibilisés sur le rôle et l'utilité de la CADHP
- Atelier diffusé par trois organes de presse (TV, presse écrite et radio)

Atelier DDH et LGBTI

Interview de la DE par La Chaine de Télévision

Participants à la formation aux techniques de plaidoyer

## RÉSULTATS

- La garantie des conditions de sécurité aux personnes LGBTI et à leurs défenseurs afin qu'ils puissent jouir de leurs droits et améliorer leur qualité de vie
- La visibilité et la coopération entre les acteurs LGBTI au Cameroun sont renforcées
- Le dialogue entre les autorités camerounaises, les activistes LGBTI et les organisations locales et internationales de défense des droits des personnes LGBTI s'est amélioré dans la région du Grand Nord du Cameroun
- Les acteurs étatiques et non étatiques ont été sensibilisés sur l'existence des instruments régionaux mis en place par le mécanisme de la CADHP pour la promotion et la protection des droits humains et sont capables à leur tour de les vulgariser et de les mettre en œuvre dans cette région

## TÉMOIGNAGES

J'ai été victime des violations des droits de l'homme de 1992 à 1998 alors que j'étais encore un enfant. Mon oncle a été assassiné par les daugaris du lamido en 1992 dans la concession de mon père. Mon père suite à cet assassinat a disparu de la maison en laissant ses 3 enfants dont moi. Quand je retrouve mon père en 2001, il m'explique qu'il a été contraint de partir, sinon il serait lui aussi assassiné. Cette expérience m'a amené à devenir défenseur.

*Une activiste*

C'est très difficile de défendre les droits humains dans le Grand Nord, nous le reconnaissons, mais il y a des avancées et nous devons les saisir. Nous pensons qu'aujourd'hui, il y plus de violations des droits humains par ignorance. Il nous faut multiplier les associations des droits humains dans le Grand Nord.

*Le Représentant Chef traditionnel*

## PERSPECTIVES

- Développement d'un nouveau projet sur les conditions de détention et l'accès à la justice

# CÔTE D'IVOIRE

## PRODEF : « Promotion et Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme »

## DONNÉES ESSENTIELLES DU PROJET

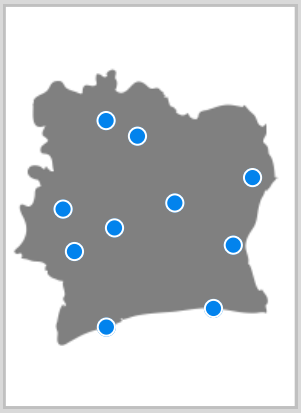

**Date de lancement :** Novembre 2016 **Date de fin :** Avril 2018

**Zone d'intervention :** Boundiali, Korhogo, Bondoukou, Bouaké, Man, Daloa, Guiglo, Abengourou, San-Pedro, Abidjan

**Coordinatrice projet :** CLARIGO Amélie

**Coordinatrice terrain :** GBRATO Anne Marie, DEGROU Rogatienne, GADOU Elysée

**Responsables groupe :** DURAND Isabelle, DJAMMEN NZENA Ferdinand

**Participants au projet :** ASCIONE LE DREAU Constance, BAGARD Matthieu, BARANGER Nicolas, BOHNER Julie, BOUM Hermine, DEUGOUE Raphaël, EHORA Arnaud, GOLDBERG Nathalie, GRANDCLEMENT Joëlle, KOUA Jeanne, LABORDE Michèle, LATAPIE Laurent, LOAS Colette, MARVILLE Thierry, NAYRAL DE PUYBUSQUE Henri, SHOENACKER ROSSI Isabelle, SECCI Maryline, TCHATAT Pélerine, VIGNON Alban, VILLAGEON Amélie, ZOGO Désirée

**Bailleurs :** USAID, Un monde par tous

**Soutien matériel :** Cabinet Allen & Overy

**Partenaires :** AFJCI

**Associés :** Barreau de Côte d'Ivoire, ASF Côte d'Ivoire

## OBJECTIFS

- Apporter une aide judiciaire aux défenseurs des droits humains victimes de violations de leurs droits
- Permettre aux ONG locales d'avoir une meilleure connaissance de leur champ d'intervention, de leurs limites ainsi que de leurs droits
- Sensibiliser le grand public ainsi que les autorités à la défense des droits humains
- Assurer une collaboration entre les ONG locales de défense des droits humains pour une meilleure stratégie d'intervention
- Former les ONG et associations locales à la défense de personnes vulnérables

## RÉALISATIONS EN 2016

- Mission d'installation et de lancement du projet : rencontres et séances de travail avec l'équipe terrain et les partenaires
- 2 ateliers d'information et de diffusion de la loi n° 2014-388 du 20 juin 2014 portant protection et promotion des défenseurs des droits humains ont été menés à Guiglo et Bouaké regroupant 64 acteurs de défense des droits de l'homme des ONG et Associations, journalistes et défenseurs de personnes LGBTI
- Conférence de lancement qui a réuni environ 70 personnes
- Une interview a été diffusée sur une émission radio présentant le projet afin d'informer la population

## RÉSULTATS

- Les organisations de la société civile connaissaient mieux les instruments de protection des droits de l'Homme prévus par la loi du 20 juin 2014. Ainsi elles peuvent rendre plus effective la protection des défenseurs des droits humains
- Les autorités sont sensibilisées au rôle fondamental des défenseurs des droits humains et ont renforcé leurs capacités à assurer leur protection, à défendre et protéger les personnes vulnérables

Atelier d'information et de diffusion de la loi 2014-388 à Guiglo

## TÉMOIGNAGES

Le projet PRODEF a démarré en Côte d'Ivoire le 10 novembre 2016 par la cérémonie de lancement. A l'occasion de la mission de lancement et des deux ateliers organisés ces 2 mois, les participants ont trouvé pertinent que ce projet puisse s'implanter en Côte d'Ivoire car il est novateur en ce sens que le projet a pour cible les Défenseurs des Droits de l'Homme. C'est une grande opportunité pour cette communauté qui trouve en ce projet un cadre de dénonciation des violations de leurs droits et surtout de vulgarisation de la loi 2014-388 portant promotion et protection des défenseurs des droits de l'Homme auprès d'eux et surtout auprès de tous ceux qui interviennent dans la promotion et la protection de ces droits.

*Kouao Affoué ANO TOURE, coordinatrice terrain 2017*

Atelier d'information et de diffusion de la loi 2014-388 à Bouaké

Mission d'installation et de lancement du projet

## PERSPECTIVES

- Assistance judicaire gratuite aux défenseurs victimes de violations
- Sensibilisation des acteurs dans la protection des défenseurs des droits humains
- Formations à l'intention des DDH destinées à renforcer leurs capacités à assurer leur protection et à défendre et protéger des personnes vulnérables
- Mise en réseau des défenseurs des droits de l'Homme et élaboration d'un plan d'urgence
- Mise en place d'un système d'alerte et de dénonciation des cas de violations des droits de l'Homme à l'encontre des DDH
- Soutien financier aux organisations locales

# N I G E R I A

**PROCAT : « Lutte contre la torture »**

## DONNÉES ESSENTIELLES DU PROJET

**Date de lancement :** Janvier 2016 **Date de fin :** Décembre 2016

**Zone d'intervention :** Enugu, Kaduna

**Coordinatrice projet :** CLARIGO Amélie

**Coordinatrice terrain :** UWANDU Angela

**Bailleurs :** UNVFVT, Australian High Commission, Ambassade de France, Fondation du barreau de Paris

**Partenaires :** Access to Justice, NHRC et Nigerian Bar Association

## OBJECTIFS

Ce projet visait à :

- Contribuer à la réduction des actes de torture tout au long de la chaine judiciaire grâce à la mobilisation des acteurs judicaires et à la sensibilisation de la population au Nigéria

Plus particulièrement :

- Renforcer la connaissance et le respect des principes prescrits par la Convention des Nations Unies contre la Torture (CAT)
- Faciliter l'accès à la justice pour les victimes d'actes de torture

Formation à Kaduna

## RÉALISATIONS EN 2016

- Une aide juridictionnelle gratuite a été apportée à 50 personnes victimes d'actes de torture ou de mauvais traitements dans les Etats de Kaduna et Enugu
- 2 sessions de formation aux principes de la CAT à l'intention des acteurs judiciaires : 23 participants à Kaduna et 23 participants à Enugu
- 2 sessions de formation pour les professionnels du droit et de la médecine : 17 participants à Kaduna, 17 participants à Enugu
- Mise en place du réseau de professionnels : 27 participants à Kaduna et 17 participants à Enugu
- Actions de sensibilisation: 2 émissions radiophoniques organisées dans les deux Etats

## RÉSULTATS

- Les personnes victimes de torture ont eu accès à un avocat
- Les acteurs sont formés et sensibilisés aux principes de la CAT et à la collecte de preuves
- La population est sensibilisée et informée de ses droits
- Les autorités sont sensibilisées au respect des principes de la CAT

Formation à Enugu

## TÉMOIGNAGES

« J'ai été mis en prison il y a plus de 6 ans, en octobre 2011. Je suis arrivé avec 5 blessures par balles infligées par la police. J'avais désespérément besoin d'aide pour sortir de prison pour aller me faire soigner. Un jour en 2015, un des avocats d'ASF France est venu me rendre visite en prison et m'a présenté cette organisation internationale. Elle aide les prisonniers qui ne peuvent pas se payer d'avocat pour les représenter devant un tribunal. Aujourd'hui, j'attends toujours mon procès, mais grâce aux actions d'ASF France le juge m'a accordé 1 Million de Nairas de dommages et intérêts pour les actes de torture commis par la police. »

*Un étudiant à Army command Seconday School*

« Je suis arrivé en prison en 2012 avec une blessure par balle au niveau du bas du dos. Un docteur au « University of Nigéria Teaching Hospital » (UNTH) m'y a placé une tige mais je n'ai pas les moyens de me payer un autre traitement en dehors de la prison. Le juge m'a accordé 1,5 Millions de Nairas de dommages pour les actes de torture que j'ai subis de la part de la police mais pas ma libération sous caution en raison d'une autre affaire devant un tribunal. ASF France m'a aidé et m'a fourni un avocat pour me défendre. ASF France m'a donné de l'espoir, j'en suis reconnaissant et la remercie. »

*Un étudiant au IMT Business Admin Département*

## PERSPECTIVES

- Mise en place d'un réseau d'avocats dans les états de Kaduna et Enugu
- Défense gratuite des personnes victimes d'actes de torture ou de mauvais traitements à différents stades de la procédure judiciaire (dans les états de Kaduna et Enugu)
- Formations à l'intention des professionnels du droit et de la médecine impliqués dans la lutte contre la torture, sur leur rôle dans l'obtention de preuves pour la constitution des dossiers
- Formations à l'intention des agences de sécurité, autorités gouvernementales, OSC et médias sur leur rôle dans la lutte contre la torture
- Actions de communication sur la visibilité des actes de torture afin de les réduire

# T C H A D

## PADEF : « Programme d'Assistance et d'accès au Droit pour les Enfants et les Femmes »

## DONNÉES ESSENTIELLES DU PROJET

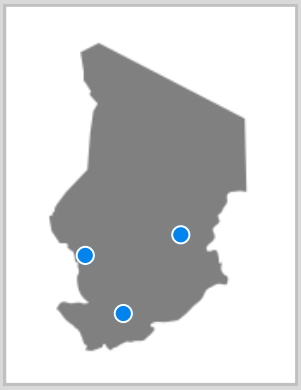

**Date de lancement :** Décembre 2015 **Date de fin :** Décembre 2018

**Zone d'intervention :** Ndjamena, Abéché, Koumra

**Coordinatrice projet :** ATTOUCHE Anne-Elisa

**Equipe terrain :** NDJANDJO Patricia, MOGGAHOU Ngarodjilo

**Responsables groupe :** LEPRETRE Thérèse, LATAPIE Laurent, Jérôme BENSUSSAN

**Participants au projet :** Nathalie GOLDBERG, Fabienne TRUSSES, Marilyne SECCI, Hélène DIRIBARNE, Jean Pierre GETTI, Aurélie PUJO, Aude BREJON

**Bailleurs :** Délégation de l'Union Européenne, Agence Française de développement

**Partenaires :** Association des Femmes Juristes au Tchad, Association Tchadienne de Promotion et de Défense des Droits de l'Homme

Mission à Abéché

## OBJECTIFS

Ce projet vise à :

- Contribuer au renforcement de l'Etat de droit et du système judiciaire au Tchad
- Contribuer à une meilleure prise en charge des femmes et des mineurs détenus
- Contribuer à la réduction des violences faites aux femmes et aux mineurs et défendre leurs droits

## RÉALISATIONS EN 2016

- 72 sessions de consultations en détention ont permis à 135 femmes et mineurs d'avoir accès à un avocat
- 53 permanences juridiques et psychologiques ont accueilli 112 femmes et mineurs victimes de violences
- 44 cas ont été pris en charge par les avocats du projet dans le cadre de l'assistance judiciaire
- 3 sessions de formation ont réuni 68 professionnels du droit, personnels pénitentiaires et agents de la force publique
- 4 causeries éducatives, 5 émissions de radio et 2 films ont permis de sensibiliser un grand nombre de tchadiens au droit des femmes et mineurs
- 3 tables rondes ont réuni 32 autorités judiciaires, administratives et civiles pour réfléchir aux moyens de rectifier les dysfonctionnements dans le système de protection des droits des femmes et des enfants.

## RÉSULTATS

- Les capacités des acteurs de la chaîne pénale sont renforcées, ils ont davantage conscience de leur rôle dans la protection des droits des femmes et des mineurs à chaque étape de la procédure judiciaire
- Une synergie d'action est créée entre les acteurs de la chaîne pénale et les autorités pour l'évolution des pratiques et de la protection des femmes et des mineurs
- Les procédures visant au respect des règles minimales en matière de détention des plus vulnérables sont effectivement engagées et suivies

Mission à Koumra

## TÉMOIGNAGES

Actuellement le Programme d'assistance et d'accès au droit pour les enfants et les femmes que nous mettons en œuvre au Tchad est une opportunité pour ASFF de réaliser ses objectifs : nous avons déjà suscité l'intérêt de 68 professionnels de la justice et de la protection des droits, 31 autorités administratives des secteurs de la protection, plus de 3 millions d'auditeurs des radios et 200 encadreurs communautaires (délégués de quartiers, représentants confessionnels, autorités traditionnelles, enseignants, leaders d'associations), répartis sur Ndjaména, Abéché et Koumra. Nous avons aussi apporté des informations sur leurs droits à 132 détenus répartis dans ces 3 villes dont 30 bénéficient déjà de l'assistance judiciaire par les avocats du PADEF pour voir respecter le droit à un procès équitable. Mon aspiration à participer à la consolidation de la justice et la paix, quel que soit le milieu, est la motivation première de mon engagement dans des programmes de promotion et protection des droits de l'homme en Afrique, je me sens citoyenne du monde donc en éveil pour les questions liées à la justice équitable et la dignité humaine sans discrimination et en particulier pour les sans-voix.

*Patricia NDJANDJO, coordinatrice terrain*

## PERSPECTIVES

- Dans les 3 villes du projet, des consultations juridiques seront réalisées chaque mois et des consultations médicales, psychologiques et juridiques seront offertes aux femmes et mineurs victimes de violences
- Environ 130 dossiers de femmes et mineurs privés de liberté et/ou victimes de violences sont pris en charge gratuitement par les avocats du projet dans le cadre de l'assistance judiciaire
- Diffusion d'émissions de radio, projections de films, représentations théâtrales et causeries éducatives pour sensibiliser la population et les autorités tchadiennes aux droits des femmes et des mineurs
- 5 sessions de formations de formateurs suivie de formations des professionnels du droit, du personnel pénitentiaire et des agents de la force publique seront organisées, 5 tables rondes réunissant 60 autorités seront organisées pour l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques
- 3 organisations de la société civile tchadienne seront renforcées et subventionnées pour mettre en œuvre des actions de proximité pour éradiquer les violences faites aux femmes et aux enfants dans les villes cibles

# CAMBODGE

**Province de Battambang :**

## DONNÉES ESSENTIELLES DU PROJET

**Date de lancement :** Octobre 2015 **Date de fin :** Septembre 2017

**Zone d'intervention :** Province de Battambang

**Coordinatrice projet :** ATTOUCHE Anne-Elisa

**Coordinatrice terrain :** DOISY Magali

**Responsable groupe :** ROGER François

**Participant au projet :** DIRIBARNE Hélène

**Bailleurs :** Région Occitanie/ Pyrénées/Méditerranée, Cabinet du Premier Ministre, Cabinet international DFDL, Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation

**Partenaires :** Barreau du Cambodge

## OBJECTIFS

Ce projet vise à :

- Renforcer l'Etat de droit et favoriser l'accès au droit et à la justice pour les justiciables de la province de Battambang, notamment les plus démunis
- Améliorer la défense des accusés privés d'avocats, par manque de ressources, dans les affaires criminelles

Mission Mars—Avril 2016

Mission Mars—Avril 2016

## RÉALISATIONS EN 2016

- Des permanences juridiques au sein du Tribunal et des conseils juridiques ont été offerts aux personnes dans le besoin. Ces permanences ont eu lieu 4 matinées par semaine
- Prise en charge de dossiers en matière pénale, chaque avocat a défendu entre 10 et 12 dossiers criminels par mois
- Plus de 100 dossiers ont été pris en charge par les avocats du projet
- Plus de 180 personnes ont bénéficié des actions du projet

## RÉSULTATS

- Les justiciables ont bénéficié de conseils juridiques gratuits
- La défense de justiciables a été assurée
- Le gouvernement et le Ministère de la Justice ont été sensibilisés sur la nécessité de pallier aux actuelles lacunes en matière d'accès au droit et d'aide judiciaire

Mission Mars—Avril 2016

## TÉMOIGNAGES

Ce projet a permis d'embaucher deux avocats Khmer Cambodgiens qui ont en charge la défense de dossiers criminels, ils prennent entre dix et douze dossiers chacun par mois. Ils effectuent aussi des permanences juridiques grâce auxquelles ils donnent des conseils juridiques à la population. Sur cette activité là, nous allons aussi dans les communes directement faire des ateliers de sensibilisation en droit, répondre aux questions des personnes qui ne peuvent pas venir aux permanences juridiques. On est en contact direct avec la population et avec les ONG locales avec lesquelles on essaye de développer des partenariats, notamment pour faire des ateliers de sensibilisation directement avec leurs bénéficiaires ce qui a été le cas avec l'association « Phare Ponleu Selpak ».

*Magali DOISY, coordinatrice terrain*

## PERSPECTIVES

- Dans la province de Battambang, la défense des dossiers en matière criminelle est améliorée
- Les justiciables bénéficient de conseils juridiques au tribunal et dans les communes
- Étendre les actions du projet à la formation d'ONG par les avocats

Mission Mars—Avril 2016

# LAOS

## « Renforcer les compétences et le rôle des avocats dans le système laotien »

## DONNÉES ESSENTIELLES DU PROJET

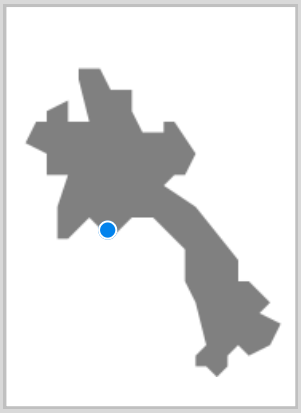

**Date de lancement :** 2013 **Date de fin :** 2016

**Zone d'intervention :** Vientiane

**Coordinatrice projet :** CLARIGO Amélie

**Coordinateur terrain :** PROSPER Vincent

**Responsables groupe :** NAYRAL DE PUYBUSQUE Henri

**Participants au projet :** DIRIBARNE SOMERS Hélène, DJAMMEN NZEPA Ferdinand, D'OVIDIO Laura, FAUVEAU IVANOVIC Natacha, FLOUZAT-AUBA Marie Dominique, RICOULEAU Vincent, TRUSSES Fabienne, VIDAL Anne, Jennifer BROCHOT

**Bailleurs :** L'Ambassade de France au Laos

**Partenaires :** Le Barreau du Laos, le Barreau de Toulouse, le Ministère de la Justice Laotien

## OBJECTIFS

- Redéfinir le cursus de formation initiale des avocats au sein de l'Institut National de Formation Judiciaire
- Former les professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats)
- Mettre en place des échanges inter-Barreau

Mission de co-formation

## RÉALISATIONS EN 2016

- 1 mission pour définir le cursus de formation initial des avocats sur le renforcement du rôle de l'avocat
- 2 missions de co-formation ont été réalisées au 1er semestre 2016 pour accompagner les formateurs du LBA (Lao Bar Association)
- 1 mission de formation de formateurs sur la déontologie
- 1 visite d'étude en France et 1 visite d'étude au Laos dans le cadre de l'appui institutionnel au Barreau laotien
- Un colloque national de deux jours réunissant 80 personnes, a été organisé sur la thématique du rôle de l'avocat et de l'accès à la justice
- 1 mission de clôture du projet a été réalisée par la coordination siège

## RÉSULTATS

- Le Barreau a été renforcé institutionnellement : définition du cursus de formation initiale et partage d'expérience avec le Barreau de Toulouse
- 6 avocats laotiens se sont formés aux méthodes pédagogiques, pour mettre en place des formations de façon autonome, sur les sujets suivants : les droits de la défense, les instruments juridiques internationaux protecteurs des droits de l'Homme et les règles d'un procès équitable
- 10 avocats ont été formés aux principes de la déontologie
- Un nouveau cursus de formation a été défini
- L'attractivité de la profession d'avocat a été renforcée

Mission de clôture

Mission d'échange inter-Barreau

## TÉMOIGNAGE

L'intervention des experts d'ASF France a eu un impact très positif sur la formation dispensée au sein de l'Institut National de Justice en permettant un échange de connaissances et la diffusion de techniques relatives à l'exercice de la profession d'avocat. C'est un très grand privilège que de pouvoir bénéficier de l'expérience d'avocats étrangers dans le cadre de notre formation à l'INJ. J'ai recueilli de précieux conseils de leur part par rapport au comportement que doit avoir un avocat. Tout avant l'intervention des experts français, je ne savais pas vraiment comment m'exprimer, agir et réagir face à un grand public mais grâce à eux, j'ai pu faire d'importants progrès. Je suis convaincue que les enseignements reçus des avocats français seront d'une grande utilité pour un avenir professionnel, celui de mes futurs collègues et pour les prochaines promotions de l'INJ. Merci aux experts d'ASF France !

*Dah BOUTSADA, étudiante à l'Institut National de Justice*

## PERSPECTIVES

- Développer un projet visant à permettre l'accès au droit, à la justice et un accompagnement médico-social pour les populations de la province d'Oudomxay du nord du Laos

# FRANCE

## « Appui juridique aux migrants »

## DONNÉES ESSENTIELLES DU PROJET

**Date de lancement :** Septembre 2015 **Date de fin :** Octobre 2016

**Zone d'intervention :** Calais

**Responsable projet :** CANTIER François

**Participants au projet :** THIEBAUT Elise, CALONNE Marie Hélène, VOISIN DANBRY Marie Paule, FILLOLA Vincent

**Avec le soutien de :** Conférence régionale des Bâtonniers du Nord-Pas-de-Calais, le Barreau de Boulogne-Sur-Mer, le Barreau de Grande Synthe

## OBJECTIFS

- Prodiguer des conseils juridiques auprès des associations présentes à Calais tant sur le droit d'asile que sur les droits qu'ils possèdent du seul fait de leur présence sur le territoire national
- Contribuer à une meilleure prise en charge des migrants et contribuer ainsi aux respects des Droits fondamentaux de la personne

## RÉALISATIONS

- Informations juridiques délivrées aux bénévoles des associations présentes à Calais et dans sa zone
- Des consultations juridiques au service des migrants ont été réalisées auprès des associations présentes sur place

## RÉSULTATS

- Les migrants ont reçu des informations et conseils juridiques utiles pour faire respecter leurs droits
- Les capacités des différentes associations sont renforcées sur les droits de ces personnes
- Les libertés et droits fondamentaux sont mieux respectés

## TÉMOIGNAGE

ASF France est ému par la situation de ces personnes qui sont totalement désemparées. La première chose qu'on leur doit c'est de leur dire quels sont leurs droits. Les personnes à Calais voulant aller en Grande Bretagne, ne savent pas quels sont les droits qu'elles peuvent avoir dans ce pays là ni les droits qu'elles peuvent avoir en France si elles souhaitent rester en France. Donc dans un premier temps, ce sont des conseils que nous donnons.

*Témoignage sur Chérie FM de Me François Cantier*

# GRECE

## « Appui juridique aux migrants »

## DONNÉES ESSENTIELLES DU PROJET

**Date de lancement :** Juillet 2016 **Date de fin :** Octobre 2016

**Zone d'intervention :** Athène, Lesbos, Kyos

**Responsable projet :** CANTIER François

**Participants au projet :** METTON Ingrid, FILLOLA Vincent, JOB Calvin, FLEURIS Béatrice

**Avec le soutien de :** Médecins du Monde

## OBJECTIFS

- Contribuer au respect des droits fondamentaux de ces réfugiés en assurant tout au long du parcours migratoire une protection spécifique des femmes et des enfants

## RÉALISATIONS

Intervention conjointe en Grèce avec Médecins Du Monde

- Un Comité de pilotage composé de représentants d'ASF France et de MDM

- Présence de trois avocats membres de l'organisation auprès des équipes de MDM et de son réseau international au sein des camps de réfugiés sur le territoire Grec

- Collecte de témoignages de migrants sur ces thématiques

## TÉMOIGNAGE

En Grèce, en juillet 2016, nous avons pu observer le fonctionnement de plusieurs camps de réfugiés, nous avons également rencontré de nombreux acteurs associatifs et institutionnels. Cette visite se déroulait quelques semaines après la signature de l'accord du 18 mars 2016 entre l'Union Européenne et la Turquie, instaurant ni plus ni moins qu'un système intolérable de "troc" de migrants, au mépris le plus total des dispositions de la Convention de Genève.
Nous en avons vu les conséquences directes et nous en avons eu honte. Alors nous avons décidé d'agir, de mettre nos compétences et notre connaissance du Droit au profit de nos frères humains qui se trouvaient là. Aussi, sans doute, pour servir un idéal européen, terre d'accueil, de fraternité, de solidarité. Notre détermination à défendre, encore et toujours, les droits de l'Homme, partout où ils sont entravés, n'en sort que renforcée."

*Vincent Fillola, Avocat*

## RÉSULTATS

- Un groupe d'avocats a apporté aux migrants son expertise juridique
- Les libertés et droits fondamentaux des migrants sont mieux respectés

## « Renforcement et développement des organisations Avocats Sans Frontières »

Créé en 2009, le Réseau Avocats Sans Frontières vise au développement et au renforcement des associations ASF par un partage d'outils et d'expériences, une coordination des interventions et une meilleure visibilité des actions ASF au bénéfice des plus vulnérables.

## RÉALISATIONS A CE JOUR

Aujourd'hui 21 associations nationales font partie du Réseau ASF :

*Brésil, Bénin, Cameroun, Colombie, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Italie, Mali, Mauritanie, Pays-Bas, Pérou, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Suède, Suisse, Togo et Tunisie.*

ASF France et ASF Mali ont organisé et mené, en juin 2016, une mission exploratoire au Nord Mali pour la conception et la mise en œuvre **d'un projet** de renforcement des capacités des magistrats du ressort de la Cour d'Appel de Mopti. Ce **programme**, financé par le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI), a **débuté** en avril 2017.

## PERSPECTIVES EN 2017

- Continuer nos actions de soutien auprès des avocats et des défenseurs des Droits de l'Homme
- Développer des projets en partenariat
- Renforcer les capacités des organisations nationales

## 31ème CONGRES ANNUEL de la CIB à Yaoundé

Une réunion du Réseau ASF s'est tenue en marge du Congrès annuel de la Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune qui s'est déroulé à Yaoundé (Cameroun) du 7 au 9 décembre 2016.

Ce grand rendez-vous annuel est un événement majeur pour la profession et les avocats de culture civiliste. De nombreux Bâtonniers du monde francophone participent à cet événement tout comme de nombreuses délégations d'avocats nationales et internationales.

Le thème de cette 31ème édition « L'Etat de droit face aux nouveaux défis sécuritaires, mythe ou réalité » reflétait l'implication des avocats dans la défense de l'Etat de droit et la préservation des acquis démocratiques.

Me Cantier, président d'ASF a participé à cette conférence et est intervenu sur le thème de la société et des lanceurs d'alertes dans la protection de l'état de droit.

Etaient présents lors de cette réunion pour faire le point sur les activités de chaque association et évoquer les projets futurs du Réseau : ASF Bénin, ASF Cameroun, ASF Congo, ASF France et ASF Togo.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

La francophonie, ce sont tout d'abord des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Dès les premières décennies du XXe siècle, des francophones prennent conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, propice aux échanges et à l'enrichissement mutuel. Ils se sont constitués depuis en une multitude d'associations et regroupements dans le but de faire vivre la francophonie au jour le jour.

## RÉALISATIONS A CE JOUR

- Participation aux travaux sur les relations entre la société civile francophone et l'OIF
- Participation à la 10ème Conférence des OING francophones, qui s'est déroulé du 2 au 4 novembre 2016 à Antananarivo, Madagascar. ASF France a organisé et animé une table ronde sur « la société civile francophone face au défi de la crise migratoire ».
- Participation au XVIe Sommet de la Francophonie, où Me Cantier a représenté la Conférence des OING, lors du Sommet des Chefs d'Etat de la Francophonie, du Conseil Permanent de la Francophonie et de la Conférence Ministérielle de la Francophonie.

## PERSPECTIVES EN 2017

- Approfondir les relations entre les sociétés civiles des différents pays Francophones
- Œuvrer à des projets communs permettant des progrès effectifs de l'Etat de droit

**L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)** a souhaité que la société civile et ses organisations deviennent des partenaires de la Francophonie.

C'est ainsi qu'elle a labélisé un certain nombre d'organisations internationales non gouvernementales dont ASF France qui ont auprès d'elle un statut consultatif.

Ces organisations sont réparties en 4 groupes :

A. Langue française, diversité culturelle et linguistique

B. Paix, démocratie et droits de l'Homme

C. Education, formation, enseignement supérieur et recherche

D. Coopération économique, développement durable et solidarité. Dans la Mission Paix, Démocratie et Droits de l'Homme, où figure ASF France, se trouvent 24 OING, ASF France a été élu à la Présidence des OING de cette mission.

# LA FORMATION CONTINUE

Outre son statut d'organisation de solidarité internationale, ASF France est déclarée comme organisme de formation par la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

**ASF France est convaincue du caractère indispensable de l'outil de formation en tant qu'instrument de renforcement des capacités des praticiens.**

L'association mène 2 types d'action de formation:

- A destination des praticiens locaux du droit et de la justice : ces actions font partie intégrante des programmes se déroulant dans chaque pays et permettent l'autonomisation des acteurs locaux
- Les praticiens intervenant dans les missions d'ASF France : tous les intervenants d'ASF France suivent une préparation à leur intervention incluant un cursus méthodologique et un cursus technique sur diverses thématiques du droit

Les formations d'ASF France peuvent être comptabilisées au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF), sont homologuées par le Conseil National des Barreaux et peuvent être prises en charge par le Fond Interprofessionnel de Formation des professionnels Libéraux (FIFPL) pour les avocats exerçant en France.

## FORMATIONS RÉALISEES EN 2016

**« Formation de formateurs—Fondamentaux »**
9-12 mars 2016 à Toulouse par BASTIEN RABNER Françoise et CANTIER Marie-José

**« Les instruments juridiques internationaux »**
17-19 mars 2016 à Paris par FAUVEAU IVANOVIC Natacha

**« La défense pénale internationale »**
8-9 avril 2016 à Paris par FAUVEAU IVANOVIC Natacha et LESCS Jessica

**« Les systèmes régionaux de protection des Droits de l'Homme »**
6-8 octobre 2016 à Paris par GOLDBERG Nathalie et PAULUS Jean-Michel

**« La défense pénale internationale—Renforcement »**
14-15 octobre 2016 à Paris par FAUVEAU IVANOVIC Natacha et LESCS Jessica

**« Formation de formateurs—Renforcement »**
17-19 novembre 2016 à Toulouse par CANTIER Marie-José et BASTIEN RABNER Françoise

## GROUPE BÉNÉVOLES FORMATEURS

ARNAUD Charlotte, BARANGER Nicolas, BAREGUWERA Julien, BASTIEN RABNER Françoise, BELUSA Matisse, BENSUSSAN Jérôme, BREJON Aude, CANTIER Marie-José, DELFIN ROSARIO Alejandra, DESFORGES Laure, DIRIBARNE Hélène, DJAMMEN NZEPA Ferdinand, DURAND Isabelle, FAUVEAU IVANOVIC Natasha, GOLDBERG Nathalie, LATAPIE Laurent, LE GROUMELLEC Elsa, LESCS Jessica, LOAS Colette, MABILLE Catherine, MARTINEAU Christine, NAYRAL DE PUYBUSQUE Henri, PAULUS Jean-Michel, RABESENDRATANA Elisabeth, ROGER François, SECCI Marilyne, TRUSSES Fabienne, VILLAGEON Amélie, WACHEUX Elodie.

**6 Modules** | **6 Formateurs** | **53 Participants**

Formation de formateurs—Fondamentaux

9-12 mars 2016

Formation de formateurs - Renforcement

Formation Les systèmes régionaux de protection des Droits de l'Homme

6-8 avril 2016

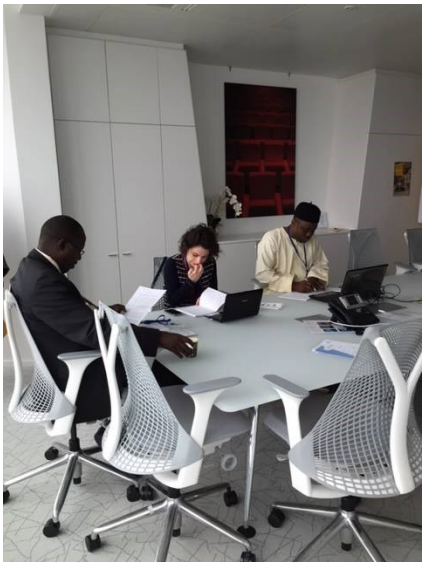

Formation Les instruments juridiques internationaux

17-19 mars 2016

## TEMOIGNAGE

### « Nouveau module : La place des victimes devant la Cour Pénale Internationale »

Après avoir souhaité être impliqué dans les projets portés par ASF France en devenant adhérent, j'ai voulu aller plus loin dans mon engagement pour donner plus de sens à mon action et avoir le sentiment d'être plus utile. Grâce à la formation de formateurs proposée par ASF France, j'ai trouvé le moyen de répondre à mes attentes tout en m'assurant de disposer des compétences et techniques nécessaires pour former des professionnels et me permettre de concevoir des formations.

Après avoir suivi cette formation en 2016, ASF France m'a rapidement donné l'opportunité de participer à la conception et l'animation d'un module sur l'assistance et la représentation des victimes devant la CPI. Aujourd'hui, du fait de l'encadrement fourni par l'ensemble des équipes d'ASF France je me sens épaulé et capable de transmettre des techniques et compétences spécifiques, susceptibles d'aider ou d'apporter des réponses ou un soutien aux participants qui choisissent les formations d'ASF France.

*Nicolas BARANGER, formateur ASF France*

## Lundi 10 Mars à Paris : Théâtre

**Les Micycles**, association d'élèves-avocats dont l'objet est d'organiser des représentations théâtrales à visée caritative, a présenté une pièce dont l'intégralité des bénéfices a été reversé à Avocats Sans Frontières France.

## Dimanche 12 Juin à Paris : Course

**L'Association des Avocats Conseils d'Entreprises** organise chaque année une course à pied de 10 km à laquelle seuls les professionnels du droit sont invités à participer. 500 personnes passionnées de course se retrouvent pour une matinée sportive. Une équipe ASF France portera les couleurs de l'association lors de cet événement « juridiquement » sportif !

## Juin à Paris : Young Arbitrators Match

**Le concours international de rédaction de sentences arbitrales**, a réalisé une deuxième édition du YAM. Ce concours s'adresse aux jeunes praticiens du droit, ayant un maximum de 5 ans d'expérience en droit de l'arbitrage. Cet événement soutient Avocats Sans Frontières France.

**Les Conseils Départementaux de l'Accès au Droit (CDAD)** ont proposés aux citoyens, des entretiens avec des avocats qui renseignent ces personnes sur leurs droits et obligations et les orientent dans leurs démarches. Les avocats participants ont donné de leur temps afin de reverser tout ou partie de la rémunération perçue au titre des consultations CDAD à ASF France.

## Une action commune qui favorise l'accès au droit

L'objectif est de faciliter l'accès au droit.

L'idée est celle de la mutualisation de l'effort de manière à ce que chaque consultation gratuite en France permette à ASF France de démultiplier son action auprès des plus vulnérables ailleurs dans le monde.

Cela est rendu possible par la mise en place d'une action commune entre Barreau, le CDAD du département et ASF France afin de permettre à notre association de réaliser ses actions de solidarité internationale.

## L'action avec ASF France

Il s'agit, sur une période donnée (idéalement une semaine), de proposer aux avocats dispensant les consultations juridiques gratuites de reverser la rétribution qui leur est habituellement octroyée par le CDAD à ASF France.

Cette action ponctuelle est ouverte à tous les confrères volontaires, inscrits ou non sur la liste des avocats intervenant de manière régulière dans le cadre des CDAD.

La mise en place d'un tel événement doit résulter d'un accord entre le barreau, le CDAD et Avocats Sans Frontières France.

Cette action est généralement clôturée par une cérémonie de remise des sommes collectées qui permet de rassembler et de remercier l'ensemble des parties prenantes.

Du 19 au 24 septembre 2016, **les avocats du Barreau de Toulouse** ont mis leur savoir-faire au service des populations vulnérables en France et partout dans le monde en organisant une semaine de consultations juridiques, avec le concours du Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Haute-Garonne.

À l'occasion de cette mobilisation, lors de la cérémonie de clôture entourée de l'ensemble de ses partenaires et bienfaiteurs, **Avocats Sans Frontières France s'est vue remettre un chèque de 9 932 euros**.

Maître François CANTIER, Fondateur d'Avocats Sans Frontières France, reçoit la rétribution des avocats toulousains des mains de Monsieur Marc Pouyssegur, Président du Tribunal de grande instance de Toulouse et du CDAD de la Haute-Garonne ainsi que Madame Anne Fauré, Bâtonnier en exercice de l'Ordre des avocats de Toulouse

# LES PARTENARIATS

## BAILLEURS DE FOND & PARTENAIRES

ACE - JURIS RUN — AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT — AGFAC BESANÇON — AMBASSADE DE France AU LAOS — AMBASSADE DE France AU MALI — AMBASSADE DE France AU NIGERIA — ASS ELEVES AVOCATS DE LYON — AusAID — CABINET DU PREMIER MINISTRE — CONFERENCE REGIONALE DES BATONNIERS DU NORD PAS DE CALAIS — CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX — COORDINATION SUD — CROSI —EUROPAID — FONDATION ALLEN & OVERY — FONDATION DU BARREAU DE PARIS — FONDATION DU CABINET BETTO SERAGLINI — FONDATION UN MONDE PAR TOUS — HERAGE — LEGITEAM — LEO LAGRANGE — LES MICYCLES — LES MUTUELLES DU MANS ASSURANCE — MMA — MEDECIN DU MONDE — MINISTÈRE DE AFFAIRES ETRANGÈRES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL — ORGANISATION INTERNATIONAL DE LA FRANCOPHONIE — SCP CANTIER & ASSOCIES — SHARP — UNITED NATIONS VOLUNTARY FOR VICTIMS OF TORTURE — USAID — WORLD JUSTICE PROJECT—YOUNG ARBITRATORS MATCH ASSOCIAT

## COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Mairie de Toulouse — CG Haute Garonne — CR Midi Pyrénées

## BARREAUX - SUBVENTION

BARREAU D'AIX EN PROVENCE — BARREAU D'ANGERS — BARREAU DE BASTIA — BARREAU DE BAYONNE — BARREAU DE BORDEAUX — BARREAU DE BOULOGNE-SUR-MER — BARREAU DE BOURGES — BARREAU DE CHAMBÉRY — BARREAU DE CHARTRES — BARREAU DE CLERMONT-FERRAND — BARREAU DE DIJON — BARREAU DE LA ROCHELLE-ROCHEFORT — BARREAU DE l'AIN — BARREAU DE LAVAL — BARREAU DE l'ESSONNE — BARREAU DE l'EURE — BARREAU DE MARSEILLE — BARREAU DE NANCY — BARREAU DE PAU — BARREAU DE RENNES — BARREAU DE SEINE SAINT DE-NIS — BARREAU DE TOULOUSE — BARREAU DE VANNES — BARREAU DE VERSAILLES — BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

## BARREAUX - ADHERENTS

BARREAU D'AGEN — BARREAU D'ALENCON — BARREAU DE BEAUVAIS — BARREAU DE BESANCON — BARREAU DE CAEN — BARREAU DE COLMAR — BARREAU DE COUTANCES-AVRANCHES — BARREAU DE PERIGUEUX — BARREAU DE POITIERS — BARREAU DE QUIMPER — BARREAU DE REIMS — BARREAU DE SAINT-BRIEUC — BARREAU DE SAINT-MALO - DINAN — BARREAU DE TOURS — BARREAU D'EPINAL — BARREAU DES PYRENEES ORIENTALES — BARREAU DU HAVRE — BARREAU DU TARN ET GARONNE — BARREAU DU VAL DE MARNE

## REPARTITIONS DES CHARGES

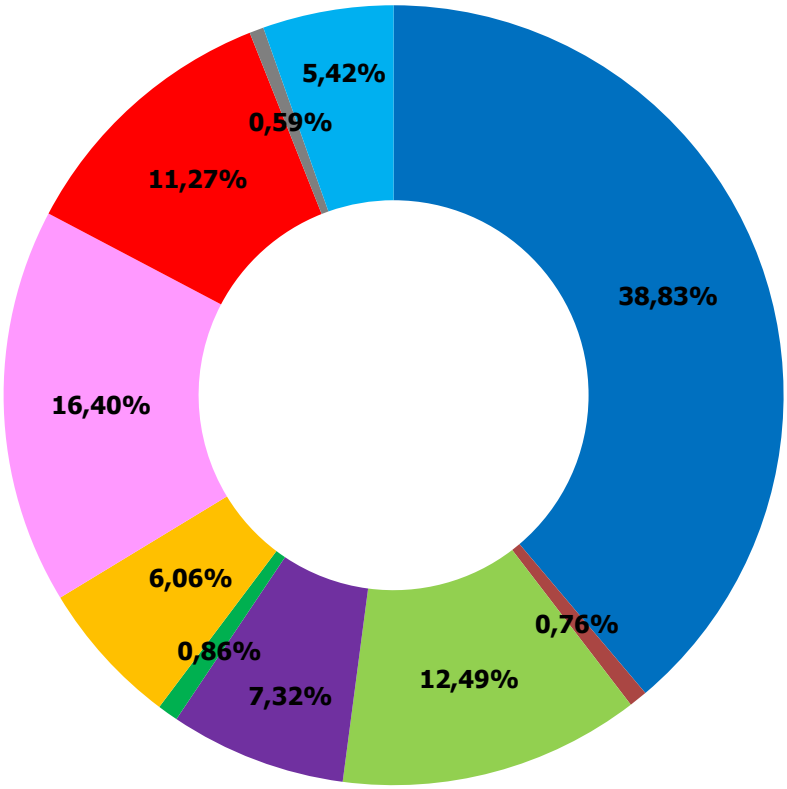

## BAILLEURS & FINANCEMENTS

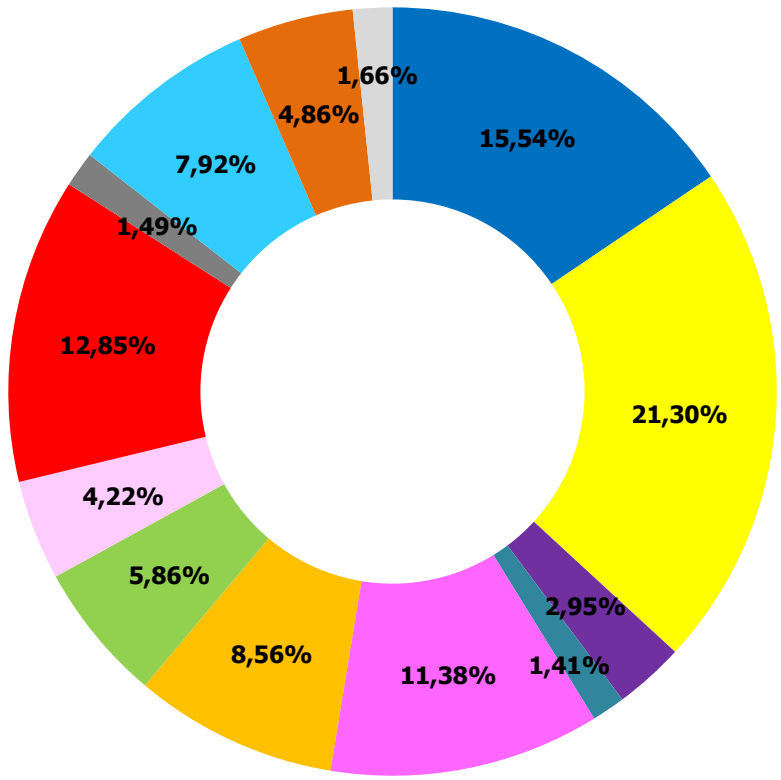


- Formations ASF France
- Etat Français
- Régions / Département
- Communes
- EUROPEAID
- Coopération Internationale
- Nations Unis
- Organismes privés & Fondations
- Barreaux Français
- Cotisations
- Dons
- Sponsoring / Mécenat
- Autres

# ASF FRANCE A BESOIN DE VOUS !

**Avocats Sans Frontières France est une association indépendante d'intérêt général à but non lucratif dont les membres sont bénévoles ou volontaires.**

## VOS AVANTAGES FISCAUX

Vous pouvez ainsi déduire chacun de vos dons de votre impôt sur le revenu, si vous êtes un particulier, ou de votre impôt sur les sociétés, si vous êtes une entreprise.

Vos dons et legs seront exonérés de droit de mutation à titre gratuit.

## IMPÔT SUR LE REVENU

-66% du montant de votre don dans la limite de 20% du revenu imposable

Votre don de 100 euros = 34 euros après réduction

## IMPÔT SUR LES SOCIETES

-60% du montant de votre don dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires

Votre don de 300 euros = 120 euros après la réduction

Envoyez votre don à

**Avocats Sans Frontières France**

**8 rue du Prieuré - 31000 Toulouse**

ou

Faites dès maintenant votre don en ligne

**www.avocatssansfrontière-france.org**

**Merci de soutenir Avocats Sans Frontières France !**

« Quand la défense n'a plus droit à la parole, c'est l'ensemble des droits humains qui est bafoué »

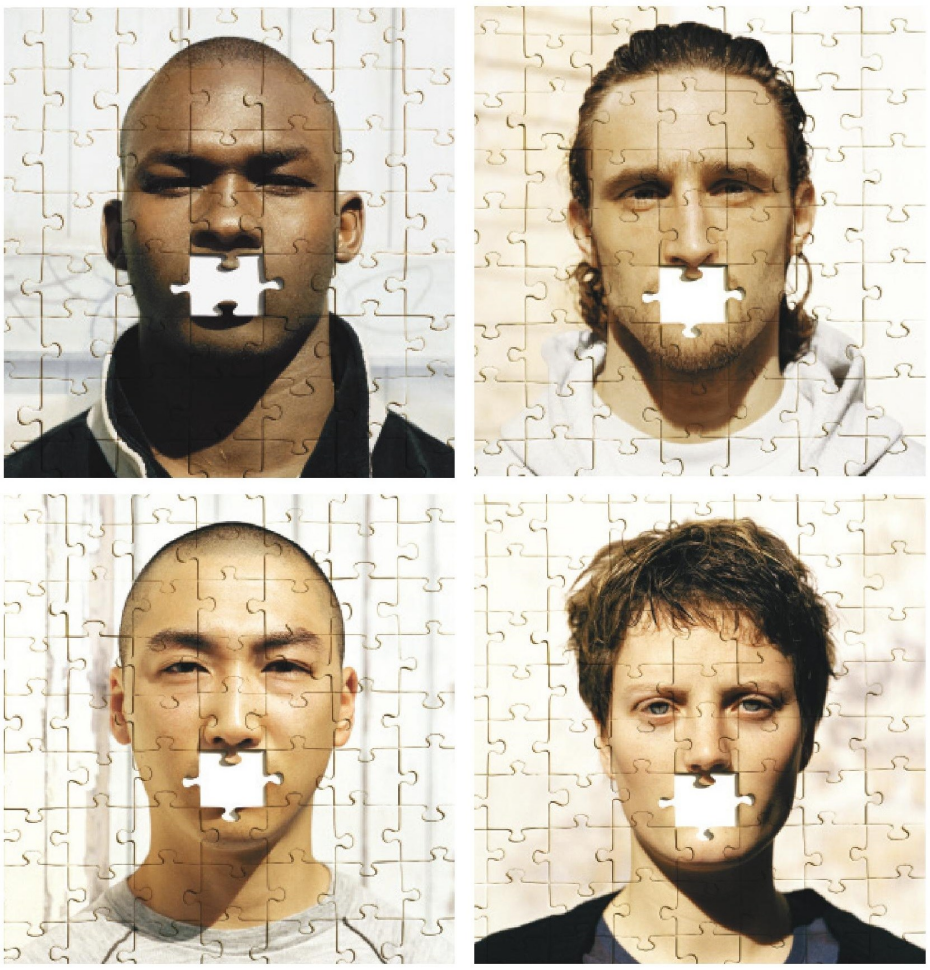

**Avocats Sans Frontières France vous adresse ses sincères remerciements pour votre précieux soutien à son action !**

AVOCATS SANS FRONTIERES
France

**AVOCATS SANS FRONTIERES France**

**8 rue du Prieuré**

**31000 Toulouse**

**+33 (0)5 34 31 17 83**

**info@avocatssansfrontieres-france.org**

Rejoignez-nous !

**www.avocatssansfrontieres-france.org**